

Annonces légales

VOIX ou JURA
JUDI, 14 FEVRIER 2019
actu.fr/la-voix-du-jura

6

ENQUÊTES PUBLIQUES

AVIS AU PUBLIC

2^e insertion

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA SUD OUVERTURE DE DEUX ENQUÊTES PUBLIQUES CONCERNANT LA REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS) EN PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ET LE PROJET DE PERIMÈTRE DELIMITÉ DES ABORDS (PDA) SUR LA COMMUNE DE LAVANCOIA-EPEROY

- 1- Par arrêté communal en date du 16 janvier 2019, il est procédé à deux enquêtes publiques, l'une sur le projet de révision du POS en PLU et l'autre sur le projet de Périmètre Délimité des Abords (PDA). Elles se dérouleront du 09 février 2019 à 0h au 14 mars 2019 à 17h, inclus soit 34 jours.
- 2- Monsieur Daniel BOURGEOIS, commissaire enquêteur, figurant sur la liste d'aptitude établie au titre de l'année 2018, demeurant 35, rue Florent Schuman 39000 LONS-LE-SAUNIER a été désigné en qualité par le Président du Tribunal Administratif de BESANCON.
- 3- L'autorité responsable est le Président, Pascal GARRAUD, représentant la Communauté de Communes Jura Sud, 87, avenue de Saint-Clément, Morvans-en-Montagne (39280), tél. : 02 84 42 61 20, auquel toute information relative aux enquêtes peut être demandée (commentaires) et au Projet Délimité des Abords seront consultables gratuitement pendant toute la durée des enquêtes.
- 4- Les dossiers complets sont accessibles sur un poste informatique, mis à disposition, à la mairie de Lavancoia-Eperoy aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.
- 5- La commissaire enquêteur se rendra à la disposition du public à la mairie de Lavancoia-Eperoy aux jours et horaires suivants :
 - samedi 09 février 2019 de 09h à 12h
 - mercredi 20 février 2019 de 14h30 à 17h30
 - mardi 04 mars 2019 de 14h00 à 17h00
 - jeudi 14 mars 2019 de 14h00 à 17h00
- 6 - Pendant la durée des enquêtes, chacun pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête côté et parqué par le commissaire enquêteur, mis à la disposition du public en mairie de Lavancoia-Eperoy aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Sur par voie postale, à l'adresse le commissaire enquêteur, Communauté de Communes Jura Sud, 87 avenue de Saint-Clément, Morvans-en-Montagne (39280).

Il est par courrier électronique à Monsieur le commissaire enquêteur : plu@lonsaia.com ou par message devra comporter la mention suivante : « Enquête publique observations » à l'attention du commissaire enquêteur. « ou » Enquête publique PDA (saisie enquêteur du délai des enquêtes, les registres seront clos et signés par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de vingt jours pour transmettre au Président ses rapports et conclusions motivés.

8- Au terme des enquêtes publiques, le projet de révision de POS en PLU et le projet de Périmètre Délimité des Abords, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis ou délibérés par le conseil communal.

2823278

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Relative au zonage d'assainissement de la COMMUNE DE LA-TOUR-DU-MEIX



En application des dispositions de l'article n°2019-007 de Madame la Présidente de la CCRO en date du 15 janvier 2019, le zonage d'assainissement de la commune de LA TOUR DU MEIX sera soumis à l'enquête publique du vendredi 8 février 2019 au jeudi 28 février 2019 inclus.

Monsieur Patrice BRUN, assurera les fonctions de Commissaire Enquêteur. Pendant le délai susvisé, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la Mairie de LA TOUR DU MEIX, afin que chacun puisse en prendre connaissance. La Mairie est ouverte au public le mercredi de 14h30 à 17h30 et le vendredi de 9h00 à 12h00.

Afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public, le Commissaire Enquêteur assurera 3 permanences à la Mairie :

- Le samedi 15 février 2019 de 9h00 à 12h00
- Le samedi 23 février 2019 de 9h00 à 12h00
- Le jeudi 28 février 2019 de 13h00 à 16h00

Les observations essentielles pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou être adressées par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur au siège de la Communauté de Communes de la Région d'Oguellet au siège de la Mairie - BP 35 - 39270 OUGELLET ou par mail à contact@ccoguellet.com, lequel sera ouvert à la date de l'enquête.

Les pièces du dossier seront consultables par voie dématérialisée sur le site internet de la CCRO à l'adresse suivante : www.ccoguellet.com (Rubrique : "Environnement Qualité de Vie > Consultations Publiques et des observations pourront y être faites. Dans ce cadre, un poste informatique sera mis gratuitement à la disposition du public à la Mairie de La Tour-du-Meix, aux heures d'ouverture au public.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur au siège de la CCRO et sur le site www.ccoguellet.com.

A OUGELLET, le 16 janvier 2019, La Présidente de la Communauté de Communes de la Région d'Oguellet, Florence GHOS-FLAVAND

Selon l'arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, le tarif de millimètre colonne des annonces légales de VOIX DU JURA est fixé à 1,82 euros HT pour le département du Jura (39) pour l'année 2018. Le tarif des annonces est ensuite calculé selon les prescriptions et présentations imposées par ledit Arrêté. Les annonces sont homologuées conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce, les annonces légales relatives aux procédures judiciaires et les obligations relatives à la mise en ligne dans une base de données numérique centralisée, www.actueljura.fr.

2823710

COMMUNE DE LONS LE SAUNIER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par arrêté du 11 février 2019, le Maire de Lons-Le-Saunier a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la modification n°1 du PLU portant sur la création d'un emplacement réservé, la modification de la zone à urbaniser des Rochettes, la modification des conditions d'aménagement et de programmation, la révision du règlement écrit du PLU. M. Christian GIRARD, retraité domicilié à PONT DU NAVOY, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le tribunal Administratif de Besançon.

L'enquête se déroulera à la mairie du Lundi 04 mars 2019 au Lundi 25 mars 2019 de 10h00 à 12h00, le Vendredi 15 mars 2019 de 12h00 à 14h00 et le Lundi 25 mars 2019 de 15h00 à 17h00.

Le dossier d'enquête est consultable à l'adresse suivante : <http://www.lonsle-saunier.fr/enquete-publique-plu/> ou dans les locaux de la mairie aux jours et aux heures habituels d'ouverture.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pour la modification n°1 du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : M. Christian GIRARD, Maire de Lons-Le-Saunier - 39000 Lons-Le-Saunier ou via l'adresse mail suivante : enquete@lonsle-saunier.fr.

A l'issue de l'enquête et selon les résultats, la modification n°1 du PLU pourra faire l'objet d'une approbation par délibération du Conseil Municipal.

Les informations relatives à l'enquête pourront être obtenues auprès de la Commune de Lons-Le-Saunier.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie pendant un an.

Fait à Lons-Le-Saunier, le 11 février 2019, Le Maire, Jacques PELUSSARD

SUCCESSIONS



2823280

La Direction régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Bourdonnais 21047 DIJON Cedex, curatrice de la succession de Mme OLIVIER PALETTE veuve GRAPPE décédée le 17 décembre 2012 à SAINT JULIEN SUR SURAN (39) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218000654/S/G.

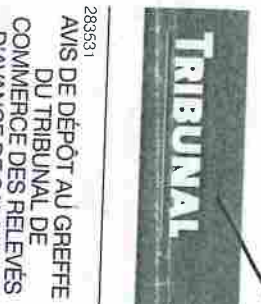
2823504

La Direction régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Bourdonnais 21047 DIJON cedex, curatrice de la succession de M. GALLAT Christian décédé le 11/12/2011 à LONS LE SAUNIER (39) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passé. Réf. 0218000629/S/G.

2823510

La Direction régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Bourdonnais 21047 DIJON cedex, curatrice de la succession de Mme BON Juliette veuve SONZONI décédée le 28/04/2014 à CHAMPAGNOLE (39) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passé. Réf. 0218000613/S/G.

TRIBUNAL



2823531

L'ensemble des relevés de salaires dans le cadre de la procédure de liquidation judiciaire de :
JMK AUTOMOBILES SAS
8, rue de la Gare
39700 FRAISANS
a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Lons-le-Saunier.

La date de la présente publication fait courir le délai de forclusion prévu à l'article L 625-1 du Code de Commerce.

POUR AVIS, Le 8 Février 2019
LE MANDATAIRE JUDICIAIRE
Maitre Pascal GUIGON

2823517

L'ensemble des relevés de salaires dans le cadre de la procédure de liquidation judiciaire de :
DOLE PARE BRISE SARL
32 A, rue Leon Bel Zone des Grandes Epaves
39100 DOLE
a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Lons le Saunier.

La date de la présente publication fait courir le délai de forclusion prévu à l'article L 625-1 du Code de Commerce.

POUR AVIS, Le 8 Février 2019
LE MANDATAIRE JUDICIAIRE
Maitre Pascal GUIGON

**AVIS DE DÉPÔT AU GREFFE
DU TRIBUNAL DE
COMMERCES DES RELEVÉS
D'AVANCE DE SALAIRES
ARTICLE L 625-1 du Code
Commerce & ARTICLE R 625-3 du Code de Commerce**

2823535

L'ensemble des relevés de salaires dans le cadre de la procédure de liquidation judiciaire de :
3D CONCEPTE SARL 13, rue Alexandre Valaite 39100 DOLE
a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Lons le Saunier.

La date de la présente publication fait courir le délai de forclusion prévu à l'article L 625-1 du Code de Commerce.

POUR AVIS, Le 8 Février 2019
LE MANDATAIRE JUDICIAIRE
Maitre Pascal GUIGON

MODALITÉS DES ENTREPRISES

D283651

SAS GOMES BENOT
Société par actions simplifiée
en liquidation

Au capital de 500 euros
Siège social et de liquidation :
22 Rue de la Valèche CHEVRY,
39200 ST CLAUDE 837 743
699 RCS Lons-Le-Saunier

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Julien BENOT, demeurant 22 Rue de la Valèche - CHEVRY 39200 ST CLAUDE pour toute la durée de la liquidation, avec des pouvoirs les plus étendus (sans qu'il soit nécessaire de solliciter son agrément par l'Etat) et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 22 Rue de la Valèche - CHEVRY 39200 ST CLAUDE. C'est à cette adresse que le correspondant devra être envoyé et que les actes devant intervenir concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LONS LE SAUNIER, en arrivées au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, Julien BENOT Liquidateur

D283273

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à NANCHEZ en date du 26 janvier 2019, il a été constituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : 4X8 2
SIEGE SOCIAL : 38 ROUTE PRINCIPALE CHAUX DES PRES, NANCHEZ (Jura)
OBJET : L'acquisition, la construction, la propriété, le gestion et l'administration, l'exploitation directement ou par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourra devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, et plus généralement, toutes opérations quelconques de caractère financier, mobilier ou immobilier, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, à sus-citées d'être facilitées la réalisation à la condition qu'elle ne puisse porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 2.000 euros

Montant des apports en numéraire : 2.000 euros

Montant des apports en nature : néant

GÉRANCE :
- Monsieur YVAN ALGER, demeurant 14 RUE DERRIERE, CHAUX DES PRES, NANCHEZ (Jura),
- Monsieur JEAN-FRANÇOIS MORGEL, demeurant 15 GRANDE RUE, BELLEY (Jura).

AGÈMENT DES CESSIONS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre de cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant plus de la moitié des parts sociales.

IMMATRICULATION : Au registre du Commerce et des Sociétés de LONS LE SAUNIER (en cours)

Pour avis, l'associé fondateur mandaté à cet effet, ou le gérant

2823272

FIANCE
Société par actions simplifiée
Ancien capital social :
400.000 euros
Nouvel capital social :
1.760.592 euros

Siège social : 23 bis, av. Mailloit
39570 MONTMORT RCS
Lons-Le-Saunier 794 758 540

1- L'associé unique a décidé le 11 décembre 2018 de modifier l'article 2 « objet » de l'article 2 : La société a pour objet principal d'acquies, de détenir, de gérer ses participations dans la société SUMMUM et dans toute autre société SUMMUM exerçant une activité similaire ou connexe et complémentaire, notamment dans le secteur de la distribution. Elle pourra également gérer, acheter, vendre tout portefeuille de titres sortes des sociétés dudit groupe.

2- Aux termes du procès verbal de l'assemblée unique du 31 décembre 2018, il résulte que le capital social a été augmenté de 1.360.592 euros pour être porté à 1.760.592 euros, par voie d'apport : de 14.882 actions de la société SUMMUM (SAS) au capital de 676.076,55 euros, dont le siège social est à MONTMORT (39), Avenue Mailloit, immatriculée au RCS de LONS LE SAUNIER sous le n° 500 171 020), ledit apport consenti par Monsieur Stéphane TROUILLET.

Le capital social s'élevé donc à 1.760.592 euros, divisé en 110.037 actions de 16 euros chacune.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de LONS LE SAUNIER

Pour avis

2823288

SENSORIALYS
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège : 2, rue de la Gare 39190
COUSANCE 828 599 902 RCS
de LONS-LE-SAUNIER

Par décision de l'AGE du 06 février 2019, il a été décidé de transférer le siège social au 2 Moulin de Pont, RU 95710 BRAY ET LU, Radiation au RCS de LONS-LE-SAUNIER et ré-immatriculation au RCS de PONTNOISE.

Annonces légales

Vous pouvez
passer vos annonces
judiciaires et légales
jusqu'au

**MARDI
12 HEURES**

renseignez-vous au
05 61 99 44 48

pour une partition
dans notre journal
le jeudi